
	FICHE OUTIL - PEDAGOGIE	N° : 5	
	ACCOMPAGNER UNE DEMANDE DE FORMATION SST	Version : 21.12.15 Date : 21/12/2015	

« DEFINITION »

De manière à faire prendre conscience au formateur SST de l'importance d'analyser une demande de formation SST émanant d'une entreprise, le travail sur le projet de formation doit permettre au formateur SST de connaître, a minima, les caractéristiques de l'entreprise, ses besoins, ses attentes, et d'intégrer ces éléments lors de l'animation d'une formation SST. Le cas échéant, cette approche permettra au formateur de « réorienter » la demande initiale de l'entreprise, voire d'être force de proposition pour inciter l'entreprise à former des SST, ou des formateurs SST.

CONTEXTE D'UTILISATION

Cette thématique est abordée par le formateur de formateurs SST, lorsqu'il apporte au formateur SST les compétences regroupées dans le DC1 (compétences 1 à 3 du référentiel de compétences du formateur SST).

Il constitue un « exercice pédagogique » permettant à termes de faire prendre conscience au formateur SST de l'importance de :

- Identifier la problématique de l'entreprise exprimant un besoin
- Identifier le résultat à atteindre
- Nommer un cheminement possible via une action de formation permettant de passer d'une situation insatisfaisante (la problématique) vers une situation plus satisfaisante (résultat à atteindre qualitatif, réglementaire ou imposé)

Ce cheminement est abordé au travers d'une méthodologie de gestion de projet, permettant de « donner du cadre » à l'analyse d'une demande de formation.

MISE EN APPLICATION EN FORMATION

Ces nouvelles compétences apportées au formateur SST doivent lui permettre d'accompagner désormais l'entreprise dans l'expression de son besoin de formation SST en respectant les exigences du document de référence SST. Dans d'autres cas, **si le formateur ne peut exercer directement ces nouvelles compétences** auprès de ses entreprises clientes, elles lui permettent de devenir une véritable « personne ressources », dans son organisme ou dans son entreprise, pour échanger et apporter toutes les informations utiles, à son service commercial, sa direction, sur l'intérêt de la formation SST, son contenu, la valeur ajoutée qu'une telle formation apporte à l'entreprise.

Le formateur de formateurs SST abordera donc cette thématique au travers de la nécessité pour le formateur de :

1) Organiser, en amont, sa formation pour :

- a. Conseiller et/ou accompagner un chef d'entreprise dans la construction d'un projet de formation, notamment en le sensibilisant à la dimension « prévention » de la formation SST
- b. Connaître l'entreprise et ses besoins en formation pour y répondre au plus juste ou faire émerger des besoins non exprimés
- c. S'impliquer dans l'organisation de la formation
- d. Proposer une animation adaptée, au plus proche de l'entreprise et de ses besoins.

2) Connaître son public pour que :

- a. Le SST, « cible finale » du formateur, soit plus efficace dans sa future activité, avec des situations d'apprentissage au plus proche de l'entreprise
- b. La formation SST prenne du sens vis-à-vis du public formé, et ainsi soit suivie de résultats (en matière de secours comme en matière de prévention)

Pour permettre au formateur de remplir ce double objectif (contextualisation et réponse aux besoins de l'entreprise et formation ayant du sens pour les stagiaires), le formateur de formateurs SST développe :

- Le principe de la méthodologie de projet, applicable à tout projet, permettant de garantir le bon déroulement et la réussite du dit projet
- L'application de cette méthodologie à un projet de formation SST qui serait porté par une entreprise, à destination d'un formateur SST
- La capacité, dans l'analyse d'une demande de formation émanant d'une entreprise, à argumenter et à présenter les avantages de la formation SST eu égard aux besoins en matière de secours **mais également de prévention des risques professionnels.**

C'est lors du travail de ce 3^{ème} point que le formateur de formateurs apportera aux futurs formateurs les connaissances et compétences nécessaires en matière de prévention des risques (compétences que le formateur réutilisera pour aborder le DC2 du SST).

Un exemple de « grille projet » rattachée à ce domaine de compétences est disponible sur : <http://quickplace.inrs.fr/formationsst> afin d'accompagner les formateurs de formateurs dans leur activité de formation au quotidien.

Attention : ce domaine de compétences ne constitue pas, pour le formateur, son cœur de métier. Le formateur de formateurs veillera à ce que ses stagiaires, futurs formateurs SST, aient bien compris l'intérêt de l'analyse de la demande de l'entreprise, notamment dans l'objectif de former des SST capables de s'intégrer à la démarche prévention d'une entreprise.

• Cas particulier du maintien-actualisation des compétences des formateurs SST

Pour se présenter à une session de maintien et actualisation des compétences de formateur SST, ce dernier devra avoir préparé, en amont, une présentation d'une action de formation de SST, qu'il aura mis en place dans le cadre de son activité de formateur.

Il n'est pas obligatoire que ce pré-requis fasse l'objet d'un écrit ou d'un dossier conséquent. La présentation pourra ne se faire qu'à l'oral.

Le formateur de formateurs, en demandant à chaque formateur de présenter l'action retenue, veillera, en cours de session, à apporter les éléments méthodologiques nécessaires pour vérifier la capacité du formateur à avoir un regard critique sur son action (a-t-il répondu à la demande de l'entreprise ? en quoi ? a-t-il apporté une valeur ajoutée par rapport à la demande initiale ? quels freins a-t-il rencontrés ? quels ajustements ont été éventuellement apportés suite à l'analyse de la demande ou suite à la formation ? quels ajustements auraient été nécessaires ? quel bilan fait-il de son action ? comment en tiendra-t-il compte dans ses futures actions ? ...)

La présentation faite par le formateur SST servira de base à l'évaluation des compétences du DC1. Ainsi, à l'issue d'une présentation **complète**, le formateur de formateurs pourra valider, sans qu'il soit besoin de revenir en « épreuve certificative » les compétences attendues. Pour d'autres cas où l'apport du formateur de formateurs s'avérera nécessaire, ce dernier demandera au formateur de revenir sur sa présentation pour la refaire avec les attendus.